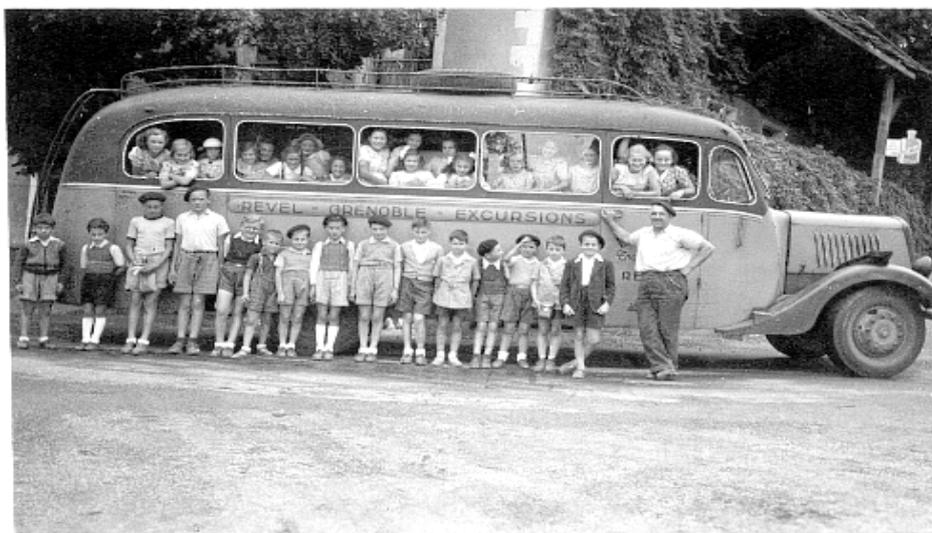


REVEL

Dialogue



Le nouveau car de Revel

Histoire
et
patrimoine
de Revel



Date limite de dépôt des articles pour le
prochain numéro :

Lundi 10 janvier 2003.

Sortie prévue semaine 03 février.

Revel Dialogue

Responsable de la Rédaction :

Dominique Maillet

Secrétaire de rédaction :

Myriam Cellauro

Comité de rédaction :

Bernard Michon, Dominique Gavillon, Denis Pette.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de nous transmettre vos articles sur disquette. Dans ce cas, tapez votre texte sans aucune mise en page ni saut de ligne.

Vous pouvez aussi nous transmettre vos articles par e-mail

revelodial@free.fr

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie

Sommaire

Édito	2
Le mot du maire	3
Tour d'horizon	4
L'actualité des commissions...	5
Vie associative	9
Infos jeunes...	13
La vie reveloise, l'avis revelois...	15
CR des conseils municipaux	17
Infos services	19
Petites annonces	23
Agenda	24

Édito

Revel village – Revel dortoir

La vie d'un village c'est un peu de volonté et d'action politique des élus qui vont développer ou soutenir une activité économique et culturelle sur le village.

C'est aussi le dynamisme de ses associations qui proposent de multiples activités tout au long de l'année.

Mais pour moi, la vie d'un village, c'est surtout l'affaire de chacun. C'est en effet de notre responsabilité à tous que le commerçant du marché trouve un intérêt à venir à Revel. C'est aussi de notre responsabilité que le relais, le café, la chèvrerie ou le médecin puissent vivre décemment sur notre commune. Si nous sommes contents qu'ils puissent nous dépanner en cas de besoin, peut être nous faut-il aller un peu plus loin.

Heureusement on peut mêler l'utile à l'agréable et je me délecte le samedi matin au milieu de cette interminable file de Revelois (et surtout même de Reveloises) qui font la queue devant l'étale du poissonnier. Je goûte sans retenue ma petite tisane au miel avec les copains à la table du café. Je suis ravi de pouvoir compléter mes courses à l'épicerie sans descendre dans la vallée.

Revel c'est chacun sa vie,

...de village ...ou de dortoir

mais le côté village n'existe et n'a de saveur que s'il est partagé.

Le mot du maire

Le mot du Maire, un plaisir certain mais aussi une tâche difficile à accomplir. Le mot du maire c'est en effet pour moi l'occasion, de vous faire part de mon ressenti sur l'évolution du village, de mettre des mots, du sens sur ce que nous faisons et vivons ensemble.

Etre à la mairie nous amène à faire corps avec le village tant on se trouve mêlé à l'histoire de chacun (individu ou association). C'est lui proposer un cadre de fonctionnement permettant l'expression du meilleur de chacun, organiser le quotidien, répondre aux problèmes, construire... Etre maire, c'est aussi gérer une équipe afin de trouver le consensus où chacun trouve sa place (et ce n'est pas le plus simple). Les décisions sont parfois dures à prendre, et c'est le prix à payer si l'on veut avancer.

J'ai donc pris l'habitude chaque trimestre de vous faire part de tout cela, c'est pour moi un moment intense de réflexion sur le passé, le présent et l'avenir.

Cet automne sera marqué par le démarrage d'un nouveau chantier dans le secteur des Jacquets / Combe rosée concernant les réseaux électriques, télécom, eau pluviale et assainissement.

Coté association, il faut saluer la naissance de l'APPAR (Association pour la Protection du Patrimoine Agricole) dont le premier chantier entrepris par des Revelois motivés est de s'attaquer à la remise en état de l'huilerie.

La vie du village se décide aussi à l'extérieur et l'intercommunalité a pris une place importante car beaucoup de projets se décident à son niveau. Les engagements que j'ai pris au sein de la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne, de l'Association de Préfiguration du pays Grésivaudan sont autant de décisions qui permettront à notre village de participer à la mise en place de ce vaste chantier qu'est l'intercommunalité.

Vous trouverez dans ce Revel Dialogue un extrait des statuts de la CCBB modifiés et approuvés par l'ensemble des communes de notre communauté. Ils définissent l'esprit dans lequel, ensemble nous allons travailler. L'élargissement de notre communauté aux communes de Chamrousse, St Martin d'Uriage et Vaulnaveys le Haut s'inscrit dans cette logique, donnant à notre territoire des bases plus fortes pour défendre sa spécificité.

Bernard Michon



Revel Dialogue N° 59

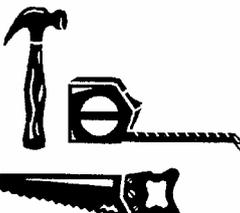
Histoire et patrimoine de Revel,

- *c'est l'Association pour la Protection du Patrimoine Agricole de Revel (APPAR), qui prend en main la destinée de l'huilerie.*
- *c'est l'association du château de Revel qui prend en main celle du château.*
- *ce sont les photos anciennement de Revel qui traînent dans vos placards et que vous nous transmettez (celles de la page de couverture nous viennent de Patrick Séon).*
- *ce sont aussi les petits bouts de l'histoire de Revel qui dorment dans un coin de votre mémoire et que les pages du Revel Dialogue attendent.*

Tour d'horizon

<i>Les projets</i>	<i>Ça c'est passé</i>	<i>Ça va se passer</i>
Assainissement	La station d'épuration est en service depuis la mi juillet et fonctionne normalement. Seuls des réglages sont à terminer. La voirie interne de la station ainsi que la route des Martinots permettant d'y accéder sont terminées depuis le 30 septembre (toute la route a été refaite à cette occasion.	Ne reste plus qu'à inaugurer la station. Les travaux sur les réseaux des eaux usées, eau potable, télécom et électricité vont débiter début octobre sur les Jacquets / Combe rosé . Suivra la Bourgeat pour la partie en aval de la départementale puis ce sera le tour en 2003 et 2004 du reste de la Bourgeat.
Travaux Cure	Les travaux d'aménagement et de mise aux normes de la Cure ont débutés	
Forêt	Nous devons faire face à une importante mévente du bois à Revel.	Une réflexion est en cours pour tenter d'écouler les lots prévus et minimiser l'impact sur le budget de la commune
Le SICIOMG	Le petit camion assurant la collecte sur les petites routes est toujours entretenu mais son avenir est pour l'instant toujours condamné malgré nos efforts répétés. Une action auprès de la préfecture est en cours. Se pose d'autre part le problème des aménagements de routes pour éviter les marches arrières.	

MENUISERIE - AGENCEMENT



Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel 06 04 81 40 73 - Fax 04 76 89

L'Actualité des Commissions...



Forêt

Les spécificités agricoles et forestières de Belledonne : ce tableau synthétise les principales caractéristiques de l'agriculture et de la sylviculture dans les communes de l'Espace Belledonne. Ce diagnostic est le fruit d'une synthèse de

documents et d'études réalisés par les principales structures locales (ADABEL et groupements de sylviculteurs de Belledonne Nord et Sud). Dans un prochain numéro nous vous présenterons les enjeux de développement portés par ces associations et les projets mis en œuvre pour y répondre.

Forces	Faiblesses
<p>Agriculture</p> <p>Une Association pour le Développement de l'Agriculture en Belledonne (ADABEL) Forte proportion de systèmes extensifs Rôle important de l'élevage en matière de gestion de l'espace Un groupement d'employeurs Près de la moitié des chefs d'exploitations sont double actifs : Activités saisonnières complémentaires Pastoralisme traditionnel en voie de modernisation Un développement de l'accueil à la ferme et de la vente directe Une forte demande pour les produits agricoles et la découverte de l'agriculture.</p>	<p>Agriculture</p> <p>Diminution des surfaces et du nombre d'exploitations agricoles Problèmes de succession pour un bon nombre d'exploitations Des besoins en main d'œuvre sur les exploitations agricoles Sous-réalisation des quotas laitiers Activités peu rentables sur les petites structures de production (lait viande) Près de la moitié des chefs d'exploitations sont doubles actifs : l'agriculture ne suffit plus pour vivre Grande pression foncière sur les terrains plats mécanisables.</p>
<p>Sylviculture</p> <p>De grands espaces forestiers Une production importante et de qualité Vers une transformation locale de la ressource.</p>	<p>Sylviculture</p> <p>Pas ou peu de plans de gestion sylvicoles, Morcellement du parcellaire : une multitude de petits propriétaires méconnus Peu de pistes forestières et aires de dépôt Une sous alimentation de la ressource : écart entre potentiel forestier et moyens de valorisation De fortes pentes, des difficultés d'accès.</p>

*Pour la commission forêt,
Denis PETTE*

Commission vie de village

Coupe de pouce sympa pour projet sympa

Dans le N°59, nous vous présentions le « coup de pouce sympa pour projet sympa ». Nous

avons reçu deux demandes concernant pour l'une deux jeunes revelois qui partaient faire un camp autonome à Monteynard ayant la planche à voile pour activité et pour l'autre huit jeunes dont deux reveloises qui prévoyaient un périple de découverte culturelle en Croatie. Pour cette première année et dans le cadre du démarrage de cette opération, nous avons

décidé d'attribuer à chaque jeune revelois ayant constitué un dossier une somme de 100 euros.

Cette opération sera renouvelée l'an prochain. Pour que chacun puisse se préparer, voici dans les grandes lignes les modalités de cette opération.

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 20 ans qui ont un projet de groupe (au moins deux). Son but est de favoriser « l'autonomisation », le développement de la responsabilisation et de promouvoir les départs autonomes et le sens de l'organisation des jeunes. Nous ne voulons pas financer un projet mais aider à sa réalisation, grâce à des renseignements, conseils et aides à la recherche et si nécessaire aide matérielle ou un coup de pouce financier.

Pour bénéficier de l'aide matérielle, la présentation du projet à la commission animation de la commune est nécessaire (dépôt des dossiers avant le 15 juin 2003). La décision sera prise en fonction de l'intérêt du projet. (Le budget de la mairie n'étant pas extensible, la priorité sera donnée aux jeunes n'ayant jamais bénéficié de cette opération).

En contrepartie les jeunes s'engagent à présenter un compte-rendu de leur séjour sous la forme de leur choix lors d'une journée bilan. Une « charte du coup de pouce sympa » est actuellement en cours de réalisation, elle sera disponible auprès de l'animatrice courant octobre. Demandez là, elle sera un bon support pour le montage de votre dossier.

Pensez dès aujourd'hui à vos prochaines vacances et n'hésitez pas à consulter Line Barranger, ou les jeunes qui ont bénéficié du coup de pouce 2002. Ceux-ci présenteront le compte rendu de leurs vacances le 6 novembre 2002 salle Freydan.

***Pour la commission animation
Laurence Leroux***

Commission Urbanisme

Modification du POS :

Afin de permettre au Club Alpin Français de rénover et agrandir le refuge de la Pra qui appartient à la commune mais dont il assure la gestion nous avons dû entamer une procédure de modification de POS pour la zone ND dans laquelle se situe le bâtiment. Les modifications

concernent la création à l'intérieur de la zone NDp (zone naturelle de protection des captages) d'un sous secteur appelé NDpa où est construit le refuge. Cela va permettre de pouvoir faire une extension au bâtiment existant ainsi que de menus aménagements techniques dans une zone où habituellement toute construction non liée aux besoins techniques des captages est interdite.

Par ailleurs sont prévues de petites modifications sur l'aspect extérieur (article 11) motivées notamment par des raisons techniques ou de sécurité, citons par exemple les dépassées de toiture qui ne peuvent être de 0,70 m compte tenu des problèmes de vent ou de neige à cette altitude, ou encore les volets et garde corps qui pourront être métalliques pour des raisons de résistance aux intempéries.

Tous les frais encourus par cette procédure seront pris en charge par le CAF ainsi bien sûr que le montant intégral des travaux (de l'ordre de 1.500.000 Euros). De son côté, la commune va signer un avenant au bail de 99 ans du CAF pour lui permettre d'assurer la gestion à long terme.



Dans la mesure où une modification de POS est engagée, la commune a décidé de joindre à ce qui concerne la zone ND, de légères améliorations de l'article 11 dans toutes les autres zones. Ceci, afin d'assouplir un peu la réglementation et d'en faire profiter les revelois :

- Permettre des pentes de toitures inférieures à 70% dans certains cas : petite extension à 1 pan accolée au bâtiment principal, annexe isolée de moins de 20 m² de type abri tout bois, véranda à condition d'avoir un toit entièrement translucide.
- Permettre également des façades traitées en pierres locales et la possibilité de construire des maisons type chalet en madriers horizontaux dans les zones où ils sont tolérés (environnement immédiat boisé)

Le détail de toutes ces mesures pourra être consulté lors de l'enquête publique qui va se tenir prochainement et dont les dates restent à fixer (durée un mois).

A noter que cette modification ne concerne que ce qui est cité ci-dessus et ne peut en

aucun cas englober d'autres demandes. Les requêtes des particuliers en matière de constructibilité des terrains ne pourront être envisagées que lors d'une révision du POS lequel deviendra alors un PLU, mais c'est une autre histoire...

Sylvaine LADAKIS
Responsable commission Urbanisme

C.C.A.S

Aide aux activités

Pour toutes les activités régulières organisées par la Mairie, le ROC ou l'AFR, votre enfant peut bénéficier d'une réduction d'un tiers du coût de l'activité et ce à partir du 1^{er} septembre 2002. Voir modalités en mairie.

Chèques ADOs

Le C.C.A.S. continue à promouvoir les activités culturelles et sportives des jeunes revelois dès leur entrée en 6^{ème} jusqu'à 18 ans. Chaque jeune peut ainsi recevoir des chèques ados pour un montant maximum de 30,50€.

Solange BILLARD, adjointe C.C.A.S.

Termites

Le compte rendu du conseil municipal du 9 juillet 2002 fait état d'une délibération concernant l'intégration de Revel dans le périmètre des zones contaminées ou susceptibles de l'être par les termites (voir compte rendu en fin de journal).

Que signifie cette délibération ?

Domène est depuis de nombreuses années infestée par les termites et il est important même si Revel n'est apparemment pas touchée d'installer autour de Domène un périmètre de veille pour éviter la propagation de ces insectes. Dans ce périmètre, la loi impose notamment dans le cadre des transactions immobilières de fournir un état parasitaire datant de moins de trois mois pour s'exonérer des vices cachés. Elle impose également à tout propriétaire découvrant la présence de termites de le déclarer en mairie sous peine d'amende.

Un dossier concernant la lutte contre les termites est disponible en mairie pour consultation.

Dm

Intercommunalité



La Communauté de Commune vient de modifier ses statuts pour notamment permettre son élargissement aux communes de Chamrousse, Saint Martin d'Uriage et Vaulnaveys le Haut. A cette occasion, ses compétences ont été élargies pour arriver à la définition suivante :

Au titre des COMPETENCES OBLIGATOIRES :

1. Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté

Dans le cadre de politiques transversales, actions en faveur du tourisme de l'artisanat, du commerce et de l'agriculture :

- Participation à des actions de développement économique.
- Participation à l'Association Espace Belledonne.
- Participation à la promotion en Belledonne des projets Touristiques à dimension intercommunale (notamment création de relais d'informations...)
- Aide à l'agrotourisme (camping à la ferme, gîtes ruraux, chambres d'hôtes, fermes auberges...)
- Valorisation des énergies renouvelables.
- Valorisation du potentiel eau de Belledonne (Tel que le projet de mise en bouteilles de l'eau de Belledonne).
- Valorisation du potentiel bois : Recherche de partenariat avec l'ONF, les groupements de sylviculteurs et le CRPF pour l'aménagement concerté de la Forêt (regroupements forestiers, pistes intercommunales).
- Aide à la création, au maintien et à l'extension des activités commerciales, artisanales et autres services de proximité.
- Valorisation du Potentiel Agricole : Aide au maintien et à l'extension des diverses

activités agricoles de production, de pastoralisme, et d'entretien du Paysage.
Etudes, créations et gestions d'espaces d'activités à Caractère Communautaire :
Participation au Syndicat mixte CROLLES 2 .

2. Aménagement de l'espace

- Schéma Directeur (SCOT)
- Schémas de Secteurs.
- Charte du Pays du Grésivaudan :
Participation à son élaboration, à son approbation et à son suivi dans le cadre de la Procédure de contractualisation avec l'Etat et la Région.

Au titre des Compétences optionnelles :

3. Protection et mise en valeur de l'environnement

- Actions globales et durables : de mise en valeur de l'environnement, de valorisation des Espaces Naturels et de préservation du cadre de vie des habitants de la Communauté de Communes.
- Aménagement des sentiers de randonnées intercommunaux notamment dans le cadre de programmes départementaux.
- Participation à « Massif Nature ».
- Elaboration d'une charte paysagère.
- « Consultance Architecturale »
- Participation à une politique concertée de prévention des risques naturels.
- Actions concertées d'entretien des torrents et ruisseaux.

4. Mise en place d'une politique communautaire en faveur du logement social :

- Aide à la programmation et construction de logements sociaux, notamment pour les travailleurs saisonniers, les jeunes, les personnes âgées.
- Aides aux communes dans leur politique de rénovation de logements locatifs aidés.
- Constitution où aides à la constitution de réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre et de mixité sociale de l'habitat.

Au titre des Compétences facultatives :

- Au titre des actions menées en faveur du tourisme, la communauté de communes est habilitée à intervenir pour le compte de communes extérieures, notamment pour la mise en œuvre du contrat global de développement du Grésivaudan.
- Participation à l'AOTU (Autorité Organisatrice des Transports Urbains) du Pays du Grésivaudan.
- Politique en faveur de l'emploi et de l'insertion des jeunes (PAIO, Missions Locales, CLI).
- Politiques culturelle et sportive complémentaires à celles des communes (cinéma de plein air,...).
- Organisation d'activités pour la jeunesse et d'échanges périscolaires complémentaires à ceux des communes.
- Politiques en faveur des personnes âgées complémentaires à celle des communes.
- Aide à domicile sous ses différentes formes (ADMR,...)
- Politiques funéraires concertées.



Vie Associative

L'APPAR

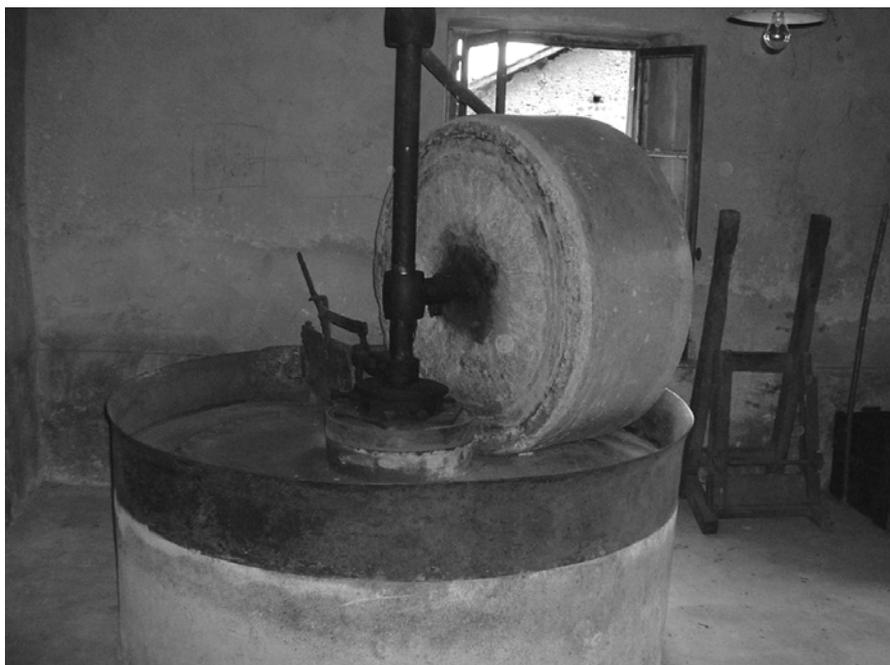
(l'association pour la Protection du Patrimoine Agricole Revélois)

L'APPAR et l'huilerie coopérative de Revel
Saviez-vous qu'une Huilerie est installée sur Revel depuis 1929 ?
Peu d'entre nous la connaisse et pourtant cette huilerie a fonctionné de 1930 à 1958. Les Revélois et les habitants des communes avoisinantes venaient y faire leur huile de noix, de noisettes ou de colza pour leur consommation personnelle.. Arrêté en 1958, les installations ont pu être miraculeusement préservées jusqu'à ce jour... La plupart des équipements sont d'époque (1900..) et proviennent d'une ancienne huilerie installée sur Domène. Rachetés par la Coopérative agricole de Revel et des communes avoisinantes, ils furent transférés dans un bâtiment communal construit en 1929 pour la circonstance ... On peut y voir le Moulin à noix pour écraser les cerneaux, le four de cuisson pour chauffer la pâte, les pressoirs à huile, mais tous ces équipements ont néanmoins subi les dégradations du temps..

L' APPAR (l'association pour la Protection du Patrimoine Agricole Revélois) , en coopération avec la mairie de Revel, travaille aujourd'hui à remettre en état l'huilerie afin qu'elle reprenne prochainement du service...

Tout en permettant de sauvegarder un patrimoine historique local vieux d'un siècle, notre projet a pour but autre de :

- **Créer un écomusée vivant** sur notre commune de Revel en faisant découvrir au public le métier de Moulinier (celui qui fabrique l'huile dans un moulin) et les méthodes de fabrication artisanales. Le coté pédagogique restant prioritaire...
- **De répondre à la demande des particuliers** locaux et par là contribuer ainsi à la pérennité du projet...avec pourquoi pas l'idée de remettre en activité la coopérative agricole de Revel et des communes avoisinantes d'ici deux ans...



Après avoir fait un état des lieux, l'APPAR est aujourd'hui à la recherche de fonds publics et privés pour financer le coût de réparations des équipements ... la mairie prenant en charge la remise en état du bâtiment communal.

La tâche ne sera pas aisée mais l'APPAR reste confiante. Alors pensez à stocker dès à présent vos cerneaux.

Tableau résumé des activités proposées.

Il reste des places dans certaines activités. N'hésitez pas à contacter le correspondant ROC

	AGE	Contact ROC	TARIF	HORAIRE
ACTIVITES REGULIERES				
MARDI				
Karaté	7 - 9 ans	Jean-Marc BELLEVILLE	30 euros / an	18h00 - 19h00
GymStretching	15 ans +	Magali CHAPUIS	45 euros / an	19h00 - 20h00
GymStretching	15 ans +	Magali CHAPUIS	45 euros / an	20h00 - 21h00
MERCREDI				
VTT	6 - 8 ans	Claude PIERRE	25 euros / trimestre	matin (à confirmer)
VTT	9 - 11 ans	Claude PIERRE	25 euros / trimestre	16h15 - 17h30
Ski	CE1 et +	Line BARRANGER / Magali CHAPUIS	A définir	
Street Hockey	6 - 15 ans	Patrick COURDIER	45 euros / an	15h00 - 16h30 16h30 si pluie
Karaté	10 - 14 ans	Jean-Marc BELLEVILLE	55 euros / an	18h00 - 19h00
Karaté	15 ans et +	Jean-Marc BELLEVILLE	60 euros / an	19h00 - 20h30
JEUDI				
Ping pong	tous	Denis PETTE	7 euros / an	20h00 - 22h30
VENDREDI				
GymStretching	15 ans +	Magali CHAPUIS	45 euros / an	8h30 - 9h30
Karaté	10 - 14 ans	Jean-Marc BELLEVILLE	55 euros / an	18h00 - 19h00
Karaté	15 ans et +	Jean-Marc BELLEVILLE	60 euros / an	19h00 - 20h30
SAMEDI				
VTT	adultes H et F	Claude PIERRE	35 euros / trimestre	matin (horaire à confirmer)
VTT	12 - 17 ans	Claude PIERRE	50 euros / trimestre	14h00 - 17h30
DIMANCHE				
Football	Tous	Jean-Marc Belleville	Sans	11h00 - 12h00
ACTIVITES PAR STAGE				
Tir à l'Arc	8 ans +	Jean-Marc BELLEVILLE	Carte ROC + participation	Toussaint, printemps, été
VTT/Descente / niveau Trial	confirmé	Claude PIERRE	à définir	1 ^{ère} semaine de juillet

Les assidues au cours de gym-stretching de Magali sont toujours fidèles d'une année sur l'autre et le succès reste au rendez-vous.



Street hockey

L'activité street hockey recrute : Appel aux jeunes, les filles sont les bienvenues. Venez rejoindre l'équipe actuelle le mercredi à 15 heures sur le parking de l'Oursière et vous confronter aux équipes de la vallée en fin d'année.

AFR - Revel loisir

Depuis début octobre, l'AFR a repris ses activités habituelles, avec en plus cette année la danse contemporaine et l'éveil musical, ainsi qu'un atelier bois à la Toussaint.

Les prix de l'an dernier ont été maintenus: la cotisation à l'association est de 20€, les tarifs annuels des activités varient de 80€ à 165€. Chaque groupe est suivi par un parent référent, n'hésitez pas à le contacter.

Le cirque

Les 4 à 10 ans, répartis en 3 groupes, pratiquent le pedalgo, du jonglage, du fil ou encore du trapèze. Ils sont encadrés par des professionnels des saltimbanques circus à la salle de l'Oursière. (cotisation annuelle 100€)
- Les CP/CE1 le mercredi de 9h à 10h, suivi par Mme Lambert (04 76 89 84 00)
- Grande section le mercredi de 10h à 11h, suivi par Anne Izabelle Lasorak (04 76 89 84 88)
- Moyenne section le mercredi de 11h à 12h, suivi par Liliane Chabaud (04 76 89 81 17)

Il reste des places dans les groupes Grandes section et CP/CE1.

La guitare

sous forme de cours individuel avec Éric, les cours auront lieu le vendredi de 16h45 à 20h45 à la maison Guimet.

La cotisation annuelle est de 200€ pour les adultes et 150€ pour les enfants. Votre contact: Jean Pierre Lasorak (04 76 89 84 88).

Avis aux amateurs, nous avons deux places disponibles.

Les arts plastique:

2 groupes seront encadrés par Lionel à la maison Guimet:

- les enfants le jeudi de 16h45 à 18h (cotisation annuelle de 100€),
- les adultes le mercredi de 19h30 à 21h30 (la cotisation annuelle de 160€).

Les groupes sont complets cette année. Votre contact: Céline Aubert (04 76 77 90 39).

Le Patchwork

Venez rejoindre le groupe animé par Nathalie Maissant (04 76 89 82 68), cette activité réservée aux adultes aura lieu les jeudi à la grange Freydanne de 14h à 16h30, et il reste des places. La cotisation annuelle de 125€, et il est possible de faire des cours à la carte.

L'aquarelle:

1 semaine sur 2, et sous forme de stage d'une journée, cette activité animée par Dominique Sirvent et géré par Anne Charlotte De Vignes (04 76 89 83 01) a lieu les jeudi de 14h à 16h à la maison Guimet. La cotisation annuelle est de 130€.

Le théâtre:

- Le groupe adulte mis en scène par Marc et animé par Caroline Gomez (04 76 89 84 16), oriente cette année son activité sur la préparation de spectacles. Les séances auront lieu les lundi de 20h30 à 22h30 à la salle de l'Oursière, pour une cotisation annuelle de 165€.

- Les enfants dirigés par Léon assureront leurs représentations tout au long de l'année, les mercredi de 13h30 à 15h30 à la salle de l'Oursière, pour une cotisation annuelle de 80€. Votre impresario est Catherine Mignot (04 76 89 81 03).

La danse contemporaine

Sylvie anime 2 groupes à la salle de l'Oursière:

- les 5 à 6 ans les mardi de 16h45 à 17h45, suivi par Dominique Capron (04 76 89 84 56)
- les 7 à 10 ans les vendredi de 16h45 à 17h45, suivi par Patrick Mignot (04 76 89 81 03).

L'éveil musical

Il s'agit de découvrir la musique par le jeu et la construction d'instrument. Agnès anime 1 groupe d'enfants 4 à 6 ans les mercredi de 17h à 17h45 à la maison Guimet.

Il reste environ 2 places. Contactez Anne Lasorak Isabelle au 04 76 89 84 88. La cotisation annuelle prévue est de 120€

Informations pratiques:

Pour le règlement des cotisations, il est possible de faire 3 chèques qui seront encaissés chaque début de trimestre. D'autre part une réduction d'un tiers des cotisations sera faite familles dont le quotient familial est inférieur à 610€ - pour les modalités d'obtention de cette aide, se renseigner en mairie.

Les stages ATELIER BOIS

Sciez, Collez, Clouez, Décorez,
Venez réaliser vous-même vos jeux et décorations en bois.

- Stage le 23.24.25 octobre 6-8 ans 10h00-11h30 (20€) / 9-12 ans 14h00-16h00 (25€)
- Stage le 28.29.30.31 octobre 6-8 ans 10h00-11h30 (25€) / 9-12 ans 14h00-16h00 (30€)

Les groupes seront limités à 5 personnes maximum.

Renseignez-vous auprès d'Isabelle POULAIN au 04 76 89 87 47

Danse africaine:

un groupe souhaite organiser une ou deux journées durant un week end avec un professeur. Si vous êtes intéressés, contactez Jany Gouaty au 04 76 89 84 03.

Patrick Mignot pour le bureau de l'AFR.

Et bien ...Chantons maintenant !

L'heure de la rentrée a sonné aussi pour la Chorale de Revel. Nous avons recommencé à chauffer nos cordes vocales depuis le 02 octobre 2002 sous la direction du nouveau chef de chœur, Christophe Rousseau. Le mélange des styles est de rigueur : Gabriel Fauré, Charles Aznavour, Charles Trenet et autres Gospels étaient ainsi au programme de l'année 2001-2002. Gaïeté et bonne humeur sont aussi au répertoire de la Chorale de Revel qui est toujours prête à accueillir de nouveaux choristes, sans qu'il ne leur soit demandé de connaître le solfège.

Avis donc aux jeunes et surtout aux hommes, beaucoup trop rares qui aiment chanter (ténors, barytons, basses ou chanteurs sous la douche...) La chorale vous attend. Répétitions tous les mercredi soir à 20h30 à la Grange de Freydane.

Pour tous renseignements, contactez Élisabeth Levrino, tél. 04.76.89.83.14

Fête de la Musique 2002

Le soleil et la chaleur étaient au rendez vous le samedi 15 juin 2002 pour la fête de la musique. Les amateurs de musique sont venus nombreux écouter la Chorale de Revel et les jeunes musiciens, avant d'aller se restaurer et danser sur la place de la fontaine.



Un grand Merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette fête.

Le bureau

ARSR - la cantine

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 5 octobre dans la salle Jean Riboud.

Une augmentation régulière de la fréquentation depuis janvier 2002 permet de réduire les difficultés financières et d'espérer un retour à l'équilibre.

La bonne nouvelle est que la relève est présente avec un large renouvellement du bureau dont une nouvelle présidente (Mireille Berthuin) et une nouvelle trésorière (Martine Ritter).

Pour la cantine

Infos Jeunes...

Rétro-Viseur sur les activités de juillet

Animations à Revel :

En tout, 64 familles et 90 enfants ont pu bénéficier des activités proposées dans le cadre du centre de loisirs et des stages :

Accueil centre de loisirs : sur les 3 semaines d'accueil, 61 enfants ont participé aux activités de loisirs proposées par l'équipe d'animateurs employés par la Mairie pour les vacances.

Stages (ROC et AFR) : 13 enfants et jeunes ont participé au stage VTT, 19 au stage Tir à l'arc, 11 enfants au stage de danse et 12 enfants au stage d'éveil musical. Le bilan de ce mois de juillet est donc très positif, tant en terme du



nombre de personnes touchées par l'action, qu'en terme de satisfaction des familles quant aux animations proposées. La qualité du travail des encadrants des stages et des animateurs du centre de loisirs a participé grandement au succès des animations auprès des enfants.

Evolution de l'action depuis 3 ans				
	Nb de familles touchées par l'action	% par rapport au nb de familles concernées*	Nb d'enfants touchés par l'action	% par rapport au nb d'enfants concernés*
Pâques 2000	27	12%	39	19%
Été 2000	31	14%	42	21%
Pâques 2001	34	15%	51	25%
Été 2001	41	18%	56	27%
Pâques 2002	42	19%	62	30%
Été 2002	64	28%	90	44%

* calcul avec les données INSEE, dernier recensement



êtes concernés et n'avez pas reçu celui de septembre, signalez-le au Service Animation. Les sorties et activités proposées tiendront compte de l'enquête envoyée aux jeunes dans le bulletin de septembre. A tout ceux qui ne l'ont pas renvoyée, dépêchez-vous !

Ski - Surf

Pour les jeunes à partir de 14 ans. RDV cet

hiver pour 10 sorties le samedi après-midi. Inscriptions courant novembre.

Sorties des jeunes (11-17 ans):

Les sorties proposées aux jeunes de Revel au mois de juillet ont également remporté un vif succès, notamment la 1^{ère} semaine : ils étaient 18 au Laser Game, 15 au Rafting, 21 à la journée Aventure Parc + piscine, 6 à la baignade au lac de la Terrasse, 6 à la sortie voile et 7 à la pêche. Je tiens à remercier les bénévoles qui ont participé à l'encadrement et qui donc, ont permis au maximum de jeunes de bénéficier de ces sorties.

Grésivacamp :

14 jeunes de Revel sont partis en Ardèche pendant une semaine en juillet, avec 12 autres jeunes de Bernin et 4 de St Ismier. Tous ont participé aux activités prévues : équitation, canoë sur 2 jours avec bivouac, canyoning et baignade.

Vacances

Des camps, mini-camps, sorties et animations seront au RDV (sauf vacances de Noël).

Vacances de la Toussaint : xx

Vacances de février, un camp ou des mini-camps ski/surf, pourront être organisés en fonction de la demande. Si vous êtes intéressé pour y participer, contactez Line dès maintenant.

Le Programme des 6-11 ans

Un accueil en centre de loisirs et différents stages sont organisés pendant les vacances de la Toussaint (programme disponible à la Mairie), journée d'inscription au service animation le 16 octobre (10h-12h et 16h-19h30)

Comme chaque année, des animations seront proposées aux enfants à partir du CP jusqu'au CM2 pendant les vacances (Pâques et été).

Année 2002 - 2003..

Le Programme des 11-17 ans

En Période scolaire

Des sorties et des animations seront proposées chaque mois (mercredi, vendredi soir ou samedi, hors saison de ski). Un programme (« Le Bulletin des 11-17 ans de Revel et St Jean le Vieux ») est diffusé auprès des jeunes directement par courrier. Si vous

Pour tous renseignements, contactez Line au Service Animation le mercredi, au 04.76.89.86.00, lbarrangeranimation@free.fr.

La Vie Revéloise, L'Avis Revélois...

Championnat de France de bûcheronnage

Freydières était en fête le dimanche 30 juin avec le championnat de bûcheronnage organisé par l'association « les Castors du Dimanche »

Une quarantaine de concurrents venus des quatre coins de la France se sont affrontés dans des épreuves à la hache. Le gagnant a été Jean-Robert BURLET de l'Ain. Cette journée était animée par diverses manifestations comme le débardage à cheval, les sculptures à la tronçonneuse ainsi que les différents exposants et artisans.

L'association tient à remercier les nombreux visiteurs d'être venus passer cette journée radieuse avec elle et un grand merci aussi à nos différents sponsors et bénévoles pour avoir permis la mise en œuvre de ce championnat.

De plus «Les Castors du Dimanche » ont participé à de nombreux concours cet été et se sont illustrés lors du dernier championnat de France par équipe où ils ont fini sur la première marche du podium.

A l'année prochaine et bonne rentrée à tous.

Château de Revel

Le château de Revel, certains pensent peut être que ce n'est qu'un tas de Pierres. Ils ont bien tort car sous le lierre et la terre, celui-ci révèle petit à petit son histoire. En effet, sous l'impulsion de Bruno Joux, son propriétaire, un chantier de rénovation a débuté.

Une quinzaine de jeunes du monde entier de l'association Concordia et encadrés par un archéologue ont cet été passé 3 semaines à dégager les abords du château et à parer au plus pressé pour stopper sa dégradation.

Bruno vient également de créer l'association du château de Revel pour continuer cette vaste entreprise.

Nous souhaitons faire paraître un dossier complet sur le château dans le prochain Revel Dialogue. Beaucoup d'entre vous connaissent la vie de ce château, venez nous la raconter.

Dm

Fête de la fontaine

Petite fête bien sympathique que celle de la fontaine ; bien sympathique et même sur la fin plutôt délirante.

Discours, chansons, théâtre, poèmes, décoration, beaucoup s'y étaient mis, cette



fête étaient la leur.

Le beau temps était de la partie et le meilleur hommage que nous pouvions rendre à ce bassin était de s'y baigner, nous ne nous sommes donc pas privé.

Tant pis pour les boudeurs et les absents, ils avaient tort, comme d'habitude.

Dominique Maillet

Jus de pomme

Vous avez beaucoup de pommes (>50 kg) et ne savez quoi en faire, l'idée de les transformer en jus de pomme vous tente. Il est possible de se grouper pour accéder à un atelier de transformation

Contactez Virginie au 04 76 89 87 01

A quand l'ADSL à Revel ?

L'internet est de plus en plus utilisé par les Revelois : courrier électronique, recherche d'informations pour les devoirs des enfants, jeux, musique, recherche de locations pour les vacances, etc...

- { Mais qui n'a jamais entendu ces phrases :
- { "Déconnecte toi, il faut que je téléphone !"
- { "Encore sur Internet ? Ca coûte cher"
- { "Arrête de téléphoner, je dois aller récupérer mon e-mail !"
- { "Une heure de téléchargement ? C'est trop long et en plus ça rame!"

En effet, avec une connexion classique, non seulement la facturation se fait à la durée, mais en plus le téléphone est inutilisable pendant ce temps là.

ADSL est une technologie bien établie, connue de France Télécom, qui solutionne tous ces problèmes :

- { On peut téléphoner et accéder à Internet en même temps
- { La vitesse de transfert des données est environ 10 fois supérieure
- { On est connecté en permanence, 24h sur 24, pour un prix fixe de l'ordre de 30 euros par mois.

Et cela en branchant un simple boîtier sur sa ligne téléphonique existante.

C'est donc super, me direz vous ?

Oui, mais... France Télécom n'a pas installé l'ADSL à Revel (alors que Domène, St Jean le Vieux, toute la vallée du Grésivaudan l'ont). Et aucune date de mise en place n'est prévue.

Plusieurs contacts avec la personne responsable de l'ADSL à France Télécom n'ont rien donné car ils pensent que ce ne serait pas rentable. Il faudrait pourtant entre une vingtaine et une cinquantaine, selon les estimations pour que ça le devienne.

Pour leur démontrer que ce serait rentable, je commence une campagne d'information, donnant précisément les avantages, les coûts, le mode d'emploi, afin de recueillir les signatures de personnes qui sont intéressées.

Je mets en place une page à l'adresse www.revel-belledonne.com/adsl que vous pouvez consulter pour plus d'informations.

Si vous voulez participer à cet effort, merci de me contacter

Jean-Marc Coursimault, les Contamines
(jmc@coursimault.com, 04 76 89 84 06)

Adieux à Yvonne

Yvonne FIAT naquit le 08 septembre 1930 au Mont, elle passe son enfance à Revel puis quitte la ferme de ses parents pour habiter Domène avec son mari et les six enfants qu'elle mettra au monde.

Elle sera employée à la Ouatose de Domène puis à la biscuiterie Brun de Saint Martin d'Hères pendant plus de 20 ans où elle exercera des activités de déléguée syndicale.

Dans le prolongement de son action syndicale, Yvonne s'engagera avec les socialistes comme conseillère municipale à Domène. Toujours avide de défendre ses idées et d'œuvrer pour une société plus égalitaire, elle s'occupera tout naturellement du CCAS.

Plus tard elle participera également à la vie de la Résidence du Parc par le biais du conseil d'administration.

Yvonne a cessé son combat pour un monde plus juste le 22 septembre, soyons sûrs qu'elle a passé le flambeau.

Le conseil municipal

Comptes rendus des conseils municipaux



Conseil du 9 juillet 2002

Présents :

BILLARD Solange - CLEVENOT Michel – GIRONA Cindy – HOSTACHE Gérard – JUGE Gérard – LOMBARD Jean Pierre – MAILLET Dominique – MICHON Bernard – PETTE Denis – SECONDINO Roger – VINCENT Philippe.

Absents :

FANET Hélène

Procurations :

LADAKIS Sylvaine à Philippe VINCENT
LEROUX Laurence à GIRONA Cindy
GAVILLON Dominique à MAILLET Dominique

Autorisation à lancer la procédure d'appel d'offres pour les travaux des Jacquets / Combe Rosée

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres correspondant aux travaux d'assainissement, d'eau potable, d'eaux pluviales, d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication.

Autorisation à négocier et à signer un emprunt

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à négocier et signer un prêt de 305000 euros pour le budget de l'eau afin de supporter la totalité des travaux d'assainissement et d'eau potable de Combe Rosée et la Bourgeat.

Avis sur le périmètre des zones contaminées ou susceptibles de l'être par les termites

Le conseil municipal répond à la majorité favorablement à la demande de Monsieur le Préfet pour que Revel soit intégrée dans le

périmètre des zones contaminées ou susceptibles de l'être par les termites.

Remplacement personnel technique

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à engager une personne remplaçant un agent ayant subi un accident de travail, et ce pour une durée de 5 semaines renouvelable en cas de besoin du service.

Demande de subvention réfection salle multimédia scolaire

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander une subvention pour la réfection d'une salle de classe pour une estimation de travaux de 14232,07 €

Taxes et produits irrécouvrables

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à affecter les produits irrécouvrables suivants aux budgets 2002 :
budget de l'eau : 716,01 (de 1994 à 2000)
budget communal : 304 € (1993)

Délibération budgétaire modificative n° 1 - budget de l'eau

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le virement de crédits de 6000 € du compte 6411 au compte 6068.

Autorisation à signer le contrat de maîtrise d'œuvre des travaux d'infrastructures au lieu dit Les Jacquets/Combe Rosée.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre proposé par la S.A. ALP'ETUDES ingénieurs conseils, le taux d'honoraires étant fixé à 8,5 %.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/09/2002

Présents :

S. BILLARD ; M. CLEVENOT ; FANET H. ; D.GAVILLON
; G. HOSTACHE ; S. LADAKIS ; L. LEROUX ; B.
MICHON ; D. PETTE ; R. SECONDINO ; PH. VINCENT

Absents : J.P. LOMBARD

Procurations : C. GIRONA à L. LEROUX – G. JUGE à
D. GAVILLON – D. MAILLET à PH. VINCENT

Marché de travaux réseaux

(extension réseaux d'assainissement eaux usées/eaux pluviales, renforcement réseau alimentation eau potable, mise en souterrain réseaux électriques et télécommunications)

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer le marché et confirme la décision de la commission d'appel d'offres ayant choisi l'entreprise SOGET de St Martin d'hères pour effectuer les travaux.

Avenant au bail du refuge de la Pra avec le Club Alpin Français :

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer l'avenant au bail emphytéotique du refuge de la Pra, cet avenant ayant pour objet la durée, l'agrandissement de la parcelle cadastrale, ceci en vue de travaux importants de réhabilitation et d'extension du refuge par le Club Alpin.

Convention accompagnement transport scolaire avec la commune de St Jean le Vieux

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention avec la commune de St Jean le Vieux pour participation financière au poste de l'accompagnateur dans le transport scolaire primaire.

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les deux propositions de la C.C.B.B. : annuler les précédents statuts valider de nouveaux statuts.

Convention ONF pour maîtrise d'œuvre bois façonnés

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention avec l'ONF annulant et remplaçant celle signée le 22/06/02, compte tenu de la diminution du volume de bois à façonner.

Délibération budgétaire modificative - budget eau et assainissement

La délibération budgétaire modificative du 9 juillet 2002 ayant été mal rédigée, il a été omis de préciser qu'il s'agissait du budget de l'eau, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à effectuer un virement de crédit d'un montant de 6000 € du compte 6411 au compte 6068.

Remboursement frais Grésivaucamp à la commune de Bernin

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à rembourser à la commune de Bernin la somme de 3048,23 €, représentant la part des frais de la commune de Revel, pour le camp de jeunes organisé en commun au mois de juillet 2002.

Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Le conseil municipal délègue à l'unanimité une partie de ses compétences, selon l'article L.2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ceci afin de faciliter la gestion administrative et d'éviter les retards en cas d'urgence, et dans la mesure où les crédits ont été prévus au budget.

Demande de subvention pour travaux de rénovation du bâtiment de l'huilerie

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du conseil général pour la remise en état et la mise aux normes électriques du bâtiment de l'huilerie, la machinerie devant être remise en état par l'association revéloise APPAR, dans le but de produire de l'huile de noix.

Affaire Calissi

Le conseil municipal autorise à l'unanimité et rétroactivement Monsieur le Maire à choisir un avocat pour la défense des intérêts de la commune, dans le cadre du référé déposé par Monsieur Calissi au mois d'août 2002.

Infos Services

S.O.S.amitié

cherche des bénévoles pour renforcer son équipe de Grenoble

Nous recevons 24 heures sur 24 des appels téléphoniques de personnes angoissées, victimes de la solitude, au bord du désespoir.

Si vous voulez vivre une expérience enrichissante au sein d'une équipe chaleureuse, si vous voulez bénéficier de la solide formation donnée à chaque bénévole, écrivez nous :

S.O.S. Amitié
BP 151 - 38014 - Grenoble cedex



UN MAL. DES MOTS. S.O.S AMITIÉ

Pôle emploi

Présentation

Le pôle emploi de la Mission Locale du Grésivaudan existe depuis juin 1999. Les jeunes y viennent spontanément ou sur recommandation de leur conseiller. Une aide personnalisée leur est apportée dans le cadre de leur recherche d'emploi : emploi durable, temporaire, en alternance, saisonnier. Il est situé au siège de la ML : 95, rue des Grives à Crolles (derrière M Bricolage)

Ses outils

Le libre service : mise à disposition des offres d'emplois (actualisées quotidiennement) reçues en direct, de l'ANPE, de la presse et autres supports. Téléphone et Minitel à disposition. Ce service est ouvert tous les jours sauf le lundi après midi.

La Perm'emploi : animée par un(e) conseiller(ère) emploi, elle donne accès à tous les outils du libre service dans le cadre d'un

accompagnement individualisé. Elle a lieu le lundi matin de 10h à 12h.

Saga Job (atelier d'accompagnement à la recherche d'emploi) : atelier co-animé par un(e) conseiller(ère) emploi et jeune, c'est un lieu d'échange qui allie la dynamique de groupe et le travail individuel. Cet atelier aide le jeune dans ses techniques de recherches d'emploi (CV, lettre de motivation, stratégie de recherche et organisation, positionnement sur les offres...) il a lieu tous les mardis à 14h.

Animations spéciales : ce sont des réunions d'information collectives sur des thèmes particuliers tels que l'alternance, les emplois saisonniers, la connaissance des métiers... les interventions des professionnels, les témoignages des jeunes en sont les temps forts.

Petits plus : les conseillers(ères) emploi apportent sur rendez vous et selon la demande du jeune une aide personnalisée : mise en relation directe avec des partenaires, simulation d'entretien, encadrement pour l'utilisation des documents professionnels, utilisation informatique... Suite à cet entretien, le jeune peut se voir proposer ultérieurement un positionnement sur une offre correspondant à son profil.

Les offres

Actuellement des offres d'emplois reçues en direct et concernant des contrats durables, en alternance (contrats d'apprentissage, de qualification) et saisonniers sont disponibles. Ces offres émanent de divers secteurs d'activité dont la production, la restauration, le commerce... et tout niveau de formation. Pour assurer une mise en relation, le jeune doit se présenter avec un CV.

Les conseillers(ères) emploi : Sonia Fabre, Georges Mavraganis, Véronique Monpetit

Tél. 04.76.08.08.70

Aide au déplacement

Deux services à l'attention des demandeurs d'emploi et personnes financièrement défavorisés

 **AID'AUTO** Service visant à permettre l'accès à l'emploi par la location de voiture
Tel 04 76 50 60 41 – Chez l'CAR, zi Centr'Alp, 39 rue Louis Armand 38340 Voreppe

 **RAPID MOB** Solution de location à tous petits prix. ACEV Annexe de la mairie de Domène 04 76 77 51 90 de 9 H 00 à 12 H 30

Calendrier scolaire

Vacances

- Toussaint du mardi 22 octobre au soir au lundi 04 novembre 2002,
- Vacances de Noël du samedi 21 décembre à midi au lundi 06 janvier 2003,
- Vacances d'hiver du samedi 22 février à midi au lundi 10 mars 2003,
- Vacances de printemps du samedi 19 avril à midi au lundi 05 mai 2003,
- Vacances d'été à partir du samedi 28 juin 2003.

Samedis vaqués

28 septembre, 12 octobre, 9 novembre, 23 novembre, 14 décembre, 18 janvier, 01 février, 15 février, 15 mars, 29 mars, 12 avril, 07 juin

Exonération du prix de l'abonnement d'eau

Une des deux conditions suivantes doit être requise : être exploitant avec plus de 3 unités de gros bétail dont les revenus imposables sont inférieurs à 2 fois le SMIC. Avoir plus de 65 ans (être né jusqu'en 1937 maximum) et être non imposable. Le public concerné devra apporter au secrétariat de mairie l'avis de non imposition 2002 (revenus 2001)

Listes électorales

Révision des listes électorales et des listes électorales complémentaires européennes 2002/2003 : la révision de 2003 se combinera avec la refonte d'ensemble des listes électorales. Nous vous rappelons, d'une part, que les demandes d'inscriptions se font tout le long de l'année jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre. D'autre part le dépôt d'une demande d'inscription ne vaut pas automatiquement inscription sur la liste électorale de la commune. Seule la commission administrative compétente a qualité de statuer sur la demande. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Attention, les demandes d'inscription devront être déposées par les intéressés eux-mêmes.

Carte d'identité nationale sécurisée

- Nouveau service -

Lors d'une demande de carte nationale d'identité sécurisée vous avez deux possibilités de savoir si votre carte est prête ou pas. En vous connectant sur le site internet www.interieur.gouv.fr rubrique « vos démarches », vous saisissez le numéro de votre demande (à demander au secrétariat lors de votre demande de carte d'identité) Il vous indiquera si votre carte est prête et disponible au guichet de dépôt de la demande. Ce service est déjà en application. La seconde possibilité est de **noter sur le dossier** de demande votre numéro de téléphone mobile portable. Dès la fabrication de la carte, et au plus tard le lendemain de son envoi au guichet de dépôt, un télémessagerie ou SMS vous est envoyé. Ce service est facultatif et gratuit pour l'utilisateur. Il sera applicable dès le 1^{er} octobre 2002

Mairie...

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09 - Fax : 04.76.89.83.13
e-mail : isabelle.gauthe@free.fr

Ouvert au public :

lundi de 13h30 à 16h30 - mardi de 14 à 19 h
vendredi de 14 à 19 h - samedi de 8h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00

- Lundi, Mardi, Jeudi de 14h00 à 17h00
- Vendredi de 14h00 à 19h00

Services Techniques de la Mairie

Tél. 04.76.89.81.24

Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-End).

Communauté de communes

Tel : 04 76 89 84 19 – Fax 04 76 89 84 92

Ouverture tous les jours

De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Rencontre sur RdV :

Architecte conseil : 1^{er} vendredi du mois

et Avocat conseil : 3^{ème} samedi du mois

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45

Horaires d'ouverture :

- lundi de 16 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 18 h
- samedi de 11 h à 12 h

et pendant les vacances scolaires :
tous les samedi de 11 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Info pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284

Urgence Électricité : 0 810 333 438

Ordures Ménagères ...

Avec la mise en place du tri sélectif, la commune de Revel est collectée 2 fois par semaine.

Rappel des Collectes :

- 🗑 Poubelle bleue (tri) : Mardi matin (très tôt).
- 🗑 Autre poubelle : Mercredi après midi.

SICIOMG rue du Four à Crolles 04.76.08.03.03.

Gros Objets :

Gros objets : 25 septembre, 27 novembre 2002
Bacs à verres et à papiers, carrefour de la Tour et de Pré Chabert et Geymond.

Urbanisme...

Permis de Construire :

- 🏠 CANDY Isabelle, Les Guimets, modification de la construction acceptée
- 🏠 CANDY Isabelle, Les Guimets, conformité du permis de construire acceptée
- 🏠 M MASSIANI, Les Geymonds, modification d'ouvertures et accès garage et pose de fenêtres de toit acceptées
- 🏠 NICOLET Bernard, Le Soubon, conformité de permis de construire acceptée
- 🏠 GEROMIN Caroline, Le village, transformation de destination d'un bâtiment agricole en habitation acceptée
- 🏠 DELGADO José, Les Jacquets, construction d'une villa refusée (1^{ère} demande)
- 🏠 MOREL Rose, Les Guimets, modification et extension de toiture, acceptée
- 🏠 GAULIARD Pascal, La Sarazine, modification d'implantation, augmentation volume et hauteur de garage, acceptée
- 🏠 BERNARD Henri, Le Village, modifications d'ouvertures, réfection de toiture et aménagements, acceptées
- 🏠 MARTORANA Dominique, Charrières neuves, extension de villa, acceptée
- 🏠 GIRAUD CARRIER Gérard, La Bourgeat, aménagement de combles, accepté
- 🏠 DELGADO José, Les Jacquets, construction d'une villa acceptée (2^{ème} demande)
- 🏠 DENISE Gérard, Les Roussets, véranda, acceptée
- 🏠 M MAILLOT et Melle BOUSSANT, Les Roussets, pose de fenêtre de toit et capteurs solaires et volet roulant, acceptée
- 🏠 DE VIGNE Laurent, Les Molettes, extension de villa, acceptée
- 🏠 BÜSCH Patrick, Les Roussets, extension de villa acceptée

Déclaration de Travaux :

- 🏠 CAPRON Guillaume, Les Courniers, abri de jardin refusé
- 🏠 CIRIEGO Thierry, Les Roussets, abri de jardin en bois accepté
- 🏠 CIRIEGO Thierry, Les Roussets, création de deux auvents acceptée
- 🏠 RINALDI Patrick, Freydières, réfection de toiture acceptée
- 🏠 DIDIER CHALUT Jacky, Les Roussets, abri de jardin refusé

-  ALGOUD Christine, Freydières, réfection de toiture acceptée
-  DIDIER CHALUT Jacky, les Roussets, abri à bois accepté
-  GUERIN Jean François, les Roussets, pose de panneaux solaires acceptée
-  ZANONE Pascal, Charrières Neuves, pose de capteurs solaire acceptée
-  MARTINEZ Gérard, le Cornet, remise en état et fermeture partielle de l'abri de jardin existant acceptée
-  GIROUD Philippe, La Bourgeat, Modification de toiture acceptée
-  CHEVALIER Christophe, Les Vernes, abri de jardin en bois refusé

Certificats d'Urbanisme :

-  ROUX Marius, Les Courniers, non réalisable
-  MEYRIEUX Franceline, Le Sauteret, réalisable
-  BOISSIER Sophie, La Bourgeat, non réalisable
-  BERNARD Pierre, les Jacquets, réalisable
-  SIBELLAS Brice, Le Sauteret, non réalisable
-  SALLEMAND Denise, Les Micas, non réalisable

Permanence Urbanisme...

Un architecte conseil, M. BRANCO est gratuitement mis à votre disposition un après-midi par mois pour vous conseiller pour la réalisation de vos projets ou agrandissements.

Vous pouvez prendre rendez-vous à la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne au 04.76.89.84.19.

État Civil...

Naissances

-  GADEBOIS Annaëlle, née le 04 juillet
-  DIBELLA Vincent, Marcel, Jean, né le 16 juillet
-  DRAPIER Eva, Renate, Yvette, née le 26 juillet
-  BLONDELLE Martin, Jean, Camille, né le 06 août
-  CLEMENT Sarah, Fanny, née le 09 août
-  GAYET Sylvain, né le 31 août

Mariages

- ♥ MURIENNE Cyrille, Maurice et RIVAUX Jeannick, Sylvette le 1^{er} juin
- ♥ AUGÉY Fabrice et FARETRA Sylvie le 15 juin
- ♥ GIROUD Philippe, Séraphin et Stermier Geneviève, le 13 juillet

Décès

- † GIROUD Jean-Pierre, Henri décédé le 30 avril
- † ELLIS Brian, Geoffrey décédé entre le 4 et 13 juin
- † ESSLING épouse MICHEL Nicole, Fernande, Hélène décédée le 18 juillet
- † FIAT Yvonne, décédée le 22 septembre

Assistants Maternelles Agréés par le Conseil Général...

- BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
- BERNARD Nicole, les Jacquets
- BERNARD Catherine, Le Bourg
- BERNARD Barbara, Les Guimets
- CALISSI Pierrette, Les Jacquets
- CHARREL Yveline, Beauregard
- DAVID Danièle, Le Mont
- DURVILLE Elisabeth, Les Faures
- GIRONA Yolande, Le Mont
- LEVRAT Odile, Pont Rajat
- MAINSANT Nathalie, Les Faures
- PLANET Evelyne, Les Roussets
- SECONDINO Annie, Le Mont
- SEON Roseline, Les Roussets
- VIANNEY LIAUD Simone, Le Mont

Recensement Militaire

Le recensement militaire est **toujours obligatoire** pour les filles et garçons nés depuis 1983. Se renseigner en mairie. Dates de recensement aux périodes suivantes. Jeunes gens nés en 1986 pour les mois suivants :

- Juillet recensement jusqu'au 31 octobre
- Août recensement jusqu'au 30 novembre
- Septembre recensement jusqu'au 31 décembre
- Octobre recensement jusqu'au 31 janvier
- Novembre recensement jusqu'au 28 février
- Décembre recensement jusqu'au 31 mars

Petites Annonces

➤ **Recherche rouleau a gazon désespérément**

J'ai prêté mon rouleau à gazon de fabrication artisanal a Mrs X (j'ai un petit trou de mémoire) et le rouleau n'est jamais revenu, si Mrs X a mon rouleau prière de téléphoner au 04 76 89 83 16 ou de me le rapporter a Mrs SEON merci d'avance.

➤ **Poubelle**

Recherchons poubelle de 240 litres ayant mystérieusement disparue devant notre domicile le 14 mars 2002 entre 6h et 10 h 30 du matin !

M et Mme GONON PRADEL, Les Faures

➤ **Recherche tournesol**

J'avais au printemps planté avec amour de belles capucines et quelques tournesols pour égayer le talus devant ma maison. En rentrant de vacances, j'ai trouvé un trou à la place du plus beau tournesol. J'imagine que la personne qui a déraciné le fruit de mon travail se croyait dans un champ et a pensé que cette fleur serait mieux chez lui qu'à la vue de tous. Je le prie de me le restituer.

Caroline Maillet

➤ **Donne Cuisinière**

Bois / charbon, Bon état – A prendre sur Grenoble 04 76 89 82 99

Correspondant du Dauphiné Libéré
Bernard NICOLET
Le Soubon
Tel : 06 09 25 04 64 - 04 76 89 82 12

CARROSSERIE PARCHINA William

Réparation auto - moto
Tôlerie - Peinture



87, rue Aristide-Bergès - ZI
38420 DOMENE

Tél. 04 76 77 22 89
Port. 06 09 42 04 76
Fax 04 76 77 37 98
E.mail : william.parchina@wanadoo.fr



Agenda

Octobre

 Vacances de la
Toussaint

Stage tir à l'arc avec la ROC
Atelier bois avec l'AFR
Animation jeunes

Novembre

 Lundi 11
Place de Revel

Cérémonie commémorative suivie du traditionnel vin
d'honneur en mairie

Décembre

 Samedi 5
Place de Revel

Marché de Noël



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation



ZANONE
Pascal

Tél / Fax : **04 76 89 86 27** - Charrière Neuve 38420 Revel